

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1389/PCG prescrivant suspension du permis de conduire.

n° 72-1389/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
27 septembre 1972

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1972

Date du numéro
10 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont suspendus pour une durée de quinze jours à Le permis de conduire n° 25 délivré le 1er février 1967 à M. Hassan Elmi Amir, Somali Gadabourcy, né vers 1953 à Djibouti, fils de Elmi Amir et de Amina Chireh, aide-mécanicien, demeurant à Djibouti, Cité ROMS. Le permis de conduire n° 740 délivré le 10 décembre 1965 à M. Abdi Houssein God, Somali Issack, né vers 1938 à Djibouti, fils de Houssein God et de Kadidja Ali, pacotilleur, demeurant à Djibouti, quartier 3, boulevard 21, maison 82. Le permis de conduire n° 699 délivré le 1er juillet 1970 à M. Yacin Abdi Bakal, Somali Issa Mamassan, né vers 1942 à Ali Sabieh, fils de Abdi Bakal et de Fatma Ahmed, instituteur, demeurant à Amboul. Le permis de conduire n° 496, délivré le 5 avril 1972 à M. Pierre Jacques, né le 30 mars 1956 à Etampes (91), fils de Raymond et de Bourrieux Josette, étudiant, demeurant Pharmacie de l'Océan Indien. Le permis de conduire n° 292, délivré le 19 août 1955 à M. Birir Omar Wabar, Somali Issa Mamassan, né vers 1930 à Dasbio, fils de Omar Wabar et de Saharla Samatar, commerçant, demeurant à Ambouli, cité de l'Aviation. Le permis de conduire n° 748, délivré le 17 mai 1972 à M. Moréno Blas, né le 18 novembre 1951 à Ouled-Fayet (Algérie), fils de feu Blas et de Devisa Christiane, militaire, demeurant à Djibouti, Camp Letellier. Le permis de conduire n° 3.824, délivré le 29 mars 1972 à M. Damiens Jean-Pierre, né le 11 septembre 1948 à HéninLiétard (62), fils de Kléber et de De Bièvre Ludivine, militaire, demeurant à Djibouti, B.C.S. n° 6. Art.2.— Sont suspendus pour une durée de trois semaines : Le permis de conduire n° 1757, délivré le 10 janvier 1968 à M. Ali Yousseuf Mohamed, Afar, Roukba, né vers 1950 à Halou, fils de Yousseuf Mohamed et de ..., chauffeur au dispensaire, deumeurant à Obock. Le permis de conduire n° 673, délivré le 3 mai 1972 à Mme Fatma Idriss Osman, Gadabourcy, née le 7 décembre 1948 à Djibouti, fille de Idriss Osman et de Fatma Ahmed, dactylographe, demeurant à Djibouti, quartier 3, boulevard 18, maison 102. Le permis de conduire n° délivré à M. Bott, Lionel, né le 27 novembre 1953, à Arras (62), fils de Erwin et de Hurte-vent, Réjane, militaire, demeurant à Diibouti B.C.S. n° 6. Art. 3.— Sont suspendus pour une durée de 1 mois: Le permis de conduire n° 75/1796/1 délivré le 26 septembre 1968 à M. Breleur Lazare, né le 2 septembre 1941 à Diamant (Martinique), fils de Stéphane et de Braco Alice, militaire, demeurant à Djibouti, 5e RIAOM . Le permis de conduire n° 3155 délivré le 20 novembre 1970 à M. Ertel Jean-Philippe, né le 11 janvier 1952 à Tébessa (Algérie), fils de Jean et de Juaco Monique, militaire, demeurant à Djibouti, Camp Lelong. Le permis de conduire n° 74 délivré le 19 janvier 1972 à M. Mahamoud Miguil Ockied, Somali Issa, né vers 1951 à Ali Sabieh, fils de Miguil Ockied et de Kodhin Guedi, soudeur, demeurant à Djibouti, quartier 6, rue de Zeïlah, n° 18. Le permis de conduire n° 978 délivré le 16 juillet 1971 M. Chehem Ahmed Houmed, Afar Dankali, né vers 1941 à Djibouti, fils de Ahmed Houmed et de Hamida Mohamed, militaire à Djibouti, 6e RAMA. Le permis de conduire n° 278.962 délivré le 11 février 1971 à M. Boulard Alain, né le 12 septembre 1951 à Rouen (76), fils de Marcel et de Menu Marie-Thérèse, militaire, demeurant à Doudah, Camp Lemonnier. Le permis de conduire n° 27 délivré le 15 février 1952 à M. Miguane Adjab Dimbil, Somali Gadabourcy, né vers 1933 à Djibouti, fils de

Adjab Dimbil et de Cheïko Rirache, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 7. Le permis de conduire n° 202 délivré le 28 avril 1971 à M. Ahmed Robleh Bogoreh, Issa Fourlaba, né vers 1940 à Wada, fils de Robleh Bogoreh et de Tolmon Doualeh, demeurant à Djibouti, quartier 7, avenue 12, maison 17. Le permis de conduire n° 341 délivré le 25 mai 1962 à M. Mohamed Abdallah Aitan, Arabe Ladjji, né vers 1939 à Djibouti, fils de Abdallah Aïtan et de Saida Omar, commerçant, demeurant à wéa. Le permis de conduire n° 14068 M délivré le 17 juillet 1967 à M. Augustynowicz Jean, né le 29 mars 1949 à Bonnières (78), fils de Adam et de Stawiack Marie-Anne, chef de chantier, demeurant à Ambouli. Le permis de conduire n° 400 délivré le 22 mars 1972 à M. Abdallah Ismaël Voussouf, Arabe Beni Ahmed, né vers 1929 à Doudah, fils de Ismaël Youssouf et de Aouah Aden, électricien, demeurant à Djibouti, quartier 7, boulevard 37, maison 20. Le permis de conduire n° 1189 délivré le 18 juin 1971 à M. Mohamed Boreh Abasse, Afar Dankali Assoba, né vers 1947 à Tadjourah, fils de Boreh Abasse et de Medina Ali, chauffeur, demeurant à Djibouti, Plateau du Serpent. Le permis de conduire n° 3862 délivré le 16 février 1972 à M. Dujet Daniel, né le 7 février 1956 à Ajaccio (20), fils de Jean et de Pauly Irène, lycéen, demeurant à Djibouti, Marabout, « Aviation civile ». Art. 4.— Sont suspendus pour une durée de 1 mois et 15 jours: Le permis de conduire délivré le 19 juin 1971 à M. Abdillahi Ali Awad, Arabe Akmi, né vers 1942 à Ambouli, fils de Ali Awad et de Mariam Abdallah, chauffeur de taxi, demeurant à Ambouli, avenue 13, maison 24. Le permis de conduire n° 349 délivré le 17 octobre 1952 à M. Mohamed Hassan Ali, Arabe Mouslahi, né vers 1928 à Marah, fils de Hassah Ali et de Amina Awad, chauffeur, demeurant à Ambouli. Art 5.— Est suspendu pour une durée de 1 mois et 3 semaines: Le permis de conduire n° 1800 délivré le 14 août 1971 à Mme Geser née Brard Marie-Thérèse, née le 25 août 1949 à Auray (56), fille de Marcel et de Damo Marie, demeurant à Ambouli, 28 avenue Hippique. Art. 6.— Sont suspendus pour une durée de 28 mois: Le permis de conduire n° 32 délivré le 5 janvier 1972 à M. Sanges Roberto, né le 13 août 1947 à Addis-Abeba (Ethiopie), fils de Luigi et de Bechelle Asséléfée, mécanicien, demeurant boulevard Bonheure à Djibouti. Le permis de conduire n° 1776 délivré le 8 novembre 1971 à M. Le Pretre Jean-Pierre, né le 5 avril 1951 à Saint-Pol s/Ternoise (62), fils de Pierre et de Delvas Georgette, militaire, demeurant à Djibouti, Camp Letellier. Le permis de conduire n° 1360 délivré le 3 décembre 1969 à M. Houssein Mohamed Hassan, Arabe Chami, né vers 1951 à Djibouti, fils de Mohamed Hassan et de Neima Abdou, mécanicien, demeurant quartier 4, boulevard 4, maison 102 Le permis de conduire n° 1253 dékvré le 18 novembre 1970 à M. Saleh Ali Aroumo, Afar, Adali, né vers 1940 à Galaleh, fils de Ali Aroumo et de Fatma Ali, chauffeur, demeurant à Tadjourah. Art. 7.— Sont suspendus pour une durée de 3 mois: Le permis de conduire n° 342 délivré le 5 mai 1962 à M. Omar Robleh Mead, Somali Gadabourcy, né vers 1940 à Djibouti, fils de Robleh Mead et de Cheko Mead, chauffeur de taxi, demeurant à Ambouli. Le permis de conduire n° 30/46 délivré le 22 avril 1970 à M. Houssein Ahmed Saïd, Somali Darod Ogaden, né vers 1923 à Djibouti, fils de Ahmed Saïd et de Aouah Ahmed, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 6 boulevard 22, maison 1. Art. 8.— Est suspendu pour une durée de 4 mois: Le permis de conduire n° 31-32 délivré le 13 août 1947 à M. Houssein Bareh Arreh, Somali Issa, né vers 1924 à Djibouti, fils de Barreh Arreh et de Guello Bouraleh, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 6, boulevard 13, maison 3. Art. 9.— Est suspendu pour une durée de deux ans: Le permis de conduire n° 1958 délivré le 20 octobre 1971 à M. Delimelle Eric, né le 20 octobre 1952 à Soissons (02), fils de Jacques et de Eja l'uuli, militaire, "Gemeurant à Djibouti, Camp Art. 10.— Est suspendu pour une durée de trois ans Le permis de conduire n° 1050 délivré le 8 décembre 1970 à M. Moussa Yonis Dirieh, Somali Issas Fourlabah, né vers 1947 à Djibouti, fils de Omar Bogoreh et de Oauad Ahmed, transporteur, demeurant à Djibouti, quartier 6, 31, rue des Issas. Art. 11.— Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.